



Pratique

- ✘ Une déviation a été mise en place par le boulevard Jean-Moulin et la rue de Châteaugay.
- ✘ Le parking de la place de la Commune-1871 reste accessible d'une part par la rue Joseph-Prugnard et d'autre part par la rue du Grillon, via la rue de Blanzat.
- ✘ Les réseaux de transport en commun sont déviés, de nouveaux arrêts ont été implantés boulevard Jean-Moulin et avenue du 8-Mai-1945.

Cours des Perches : un chantier d'envergure

Le collecteur assurant le transport des eaux usées des communes de la vallée du Bédât traverse la commune de Cébazat et emprunte le cours des Perches. Depuis quelques années, des problèmes de mise en charge et de colmatage du réseau sont apparus. Ces difficultés sont liées en grande partie aux racines des arbres qui ont pénétré à l'intérieur du collecteur et obstrué celui-ci. Depuis le 15 septembre, d'importants travaux ont été entrepris sur le cours des Perches visant, soit à rénover, soit à remplacer le collecteur actuel. Deux solutions techniques ont été arrêtées pour mener à bien ces travaux. La première, le chemisage, employé dans la traversée du Bédât, consiste,

après le nettoyage et le fraisage des racines, à venir coller sur la paroi intérieure de la canalisation une membrane polyester qui assurera une parfaite étanchéité. La seconde, le long du cours des Perches, est plus classique, elle consiste à remplacer l'ancienne canalisation béton par des tuyaux en fonte et à poser un collecteur d'eaux pluviales en PVC. Ces travaux ont nécessité l'élagage des arbres pour permettre aux engins de terrassement de travailler dans de bonnes conditions mais aussi et surtout pour redonner une nouvelle vitalité et une meilleure repousse aux arbres dont les racines ont été touchées lors des travaux de terrassement. Trois de ces arbres en très

mauvaise santé phytosanitaire ont été abattus par soucis de sécurité. Des engins étonnants occupent le chantier, entre autres le Tapir, une machine qui retire les matériaux par un système d'aspiration. La municipalité est sensible au fait que tous les matériaux évacués sont recyclés par la suite. La rue reste encore fermée à la circulation pour une durée de deux mois. La municipalité a bien conscience des conséquences de ces travaux pour les commerçants, les riverains et les automobilistes, mais cette opération s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement des réseaux et l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration des Trois-Rivières. ■

Faciliter l'accessibilité aux bus

Les arrêts de bus de la ligne 3 rue de Châteaugay, avenue de la République et rue du 8-Mai-1945 ont été entièrement réaménagés par le SMTC. Rehaussés, les quais sont équipés de dalles podo-tactiles, d'Abribus nouvelle génération avec des passages piétons aménagés. Cette mise en conformité assure un arrêt des bus plus près des quais, davantage de sécurité pour les usagers des transports en commun et permet l'accessibilité aux personnes handicapées, mal voyantes, à mobilité réduite, mais aussi aux fauteuils roulants et aux poussettes. Cette opération va se prolonger sur les autres lignes du réseau de transport de l'agglomération et fait suite à l'achat par le SMTC de bus à plancher bas équipés de palettes rétractables. Lors d'une visite de chantier, M. Bernon adjoint au maire, M. Panin et Mme Gagnaire du SMTC et M. Marion de l'entreprise Guintoli ont apprécié l'avancée des travaux.



Un giratoire pour sécuriser l'échangeur de La Prade

L'échangeur de La Prade, à l'entrée nord de Clermont-Ferrand, qui permet aux automobilistes circulant sur la RD 2009 (axe Clermont-Ferrand/Riom) d'accéder à la RD 2 (axe Cébazat/Gerzat), vient d'être aménagé.



Chaque jour, ces deux routes accueillent un flux important de véhicules (28 000 sur la RD 2009, 13 000 sur la RD 2) qui sera accentué par l'installation de la ZAC (zone d'aménagement concerté) des Montels III. Afin de sécuriser le passage d'une voie à l'autre, le

Conseil général a souhaité aménager l'échangeur et remplacer les carrefours en croix par des giratoires. Ces derniers permettront d'accéder dans de meilleures conditions à la RD 2, tout en fluidifiant la circulation. Les travaux de raccordement entre la RD 2 et la bretelle de sortie de la

RD 2009, en provenance de Clermont-Ferrand (1 900 véhicules par jour), ont débuté en mai.

Après la modification des réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz et de téléphone, par les concessionnaires, le Conseil général a ensuite réalisé les terrassements, les murs de soutènement et les chaussées du giratoire. Une fois le revêtement de chaussée effectué, la signalisation et les équipements de sécurité seront installés. Les bandes cyclables depuis Cébazat seront progressivement rétablies.

Cette opération, dont le coût s'élève à 720 000 €, est entièrement financée par le Conseil général.

Alors que les entreprises procèdent aux finitions du giratoire aménagé cet été, le financement pour la réalisation du deuxième rond-point, à hauteur de 700 000 €, a été récemment retenu par le Conseil général.

Au printemps 2009, un second giratoire (système dit de "l'échangeur à lunettes") sera aménagé au niveau de la bretelle de sortie de la RD 2009, en provenance de Riom (4 200 véhicules par jour). Une piste cyclable sera créée entre les deux giratoires. ■